

Laissez-nous vous aider !

Nous voulons vous aider à obtenir toutes les déductions et les crédits auxquels vous avez droit.

Avant de venir nous rencontrer ou de soumettre vos documents, assurez-vous d'avoir en main tous les documents requis dont nous aurons besoin pour réduire au maximum vos impôts.

Feuillets

- Revenus d'emploi (T4/RL1)
- Prestations d'assurance emploi (T4E)
- Intérêts, dividendes, fonds mutuel (T3/RL16, T5/RL3, T5008/RL18)
- Prestations de Sécurité de la Vieillesse et du RPC/RRQ (T4A(OAS), T4A(P)/RL2)
- Frais de scolarité (T2202A/RL8)
- Prestation Universelle pour la Garde d'enfants (RC62)
- Autres pensions et rentes (T4A/RL2)
- Prestations d'assistance sociale (T5007/RL5)
- Indemnités pour accidents du travail (T5007/RL5)
- (**Locataires seulement**) Relevé 31 (demandez-le à votre propriétaire)
- Tous les autres feuillets et relevés

Reçus

- Reçus de cotisations REER
- Frais médicaux
- Dons de bienfaisance
- Contributions politiques
- Cotisations syndicales ou professionnelles
- Programmes d'activités physiques et artistiques des enfants
- Frais de garde d'enfants (RL24)
- Intérêts payés sur un prêt étudiant
- Frais financiers et frais d'intérêts
- Pension alimentaire pour époux/conjoint de fait ou pour enfants
- Frais d'adoption
- Frais de déménagement (dans le cadre d'un emploi ou pour études)

Autres documents

- Spécimen de chèque pour inscription au dépôt direct ARC
- Avis de cotisation/nouvelle cotisation de l'année dernière (pas obligatoire, mais recommandé)
- Vente ou disposition présumée d'immeubles, d'actions ou d'obligations
- Crédit d'Impôt pour Personnes Handicapées (T2201)
- Registre des revenus et dépenses de location (voir nos formulaires en ligne)
- Registre des revenus et dépenses d'entreprise, d'agriculture et de pêche
- Déclaration des conditions de travail (T2200 et TP-64.3) (voir nos formulaires en ligne)
- Registre automobile/déplacements et dépenses
- Certificat pompier volontaire
- Frais de bureau à domicile
- Certificat pour les volontaires en recherche et sauvetage
- Déduction pour les habitants de régions éloignées
- Documents sur la garde partagée
- Compte de taxe municipale (**obligatoire pour recevoir le Crédit Solidarité Sociale**)
- _____